

## CAP Locale Gestion Publique du 01/02/2011 Proposition de licenciement d'un contrôleur recruté au titre des travailleurs handicapés Quand FO se rend complice de ça !!!

Le mardi 2 février s'est tenue une CAP de licenciement pour un collègue recruté au titre des contractuels handicapés. Ce dossier a malheureusement fait l'objet d'un traitement à charge où étaient mis en exergue des difficultés certes professionnelles mais également des arguments puérils qui n'ont rien à faire dans un rapport («*ne se dérange pas pour prendre des documents qui sortent de l'imprimante*», «*a passé des coups de téléphone personnels*», etc...).

La CGT a défendu cet agent en relevant certaines incohérences des différents rapports, en soulignant ses problèmes liés à son handicap et à sa pathologie qui, dans un environnement de forte pression génèrent des pertes de concentration. Si la Direction, quant à elle, a reconnu un contexte particulièrement agressif, elle a surtout mis en avant tous les points négatifs sans «vouloir tenir compte» du handicap du collègue.

Nous avons également mis en avant un rapport qui, se voulant faire le point sur la situation du collègue, révélait une volonté d'investir sur lui à l'avenir (plan d'action, formations en 2011). Mais ce rapport n'a pas été évoqué lors de la présentation du dossier.

Alors qu'on est en droit d'attendre de la part des représentants des personnels une unité face à une telle difficulté humaine que constitue une perspective de licenciement, **les représentants du personnel CGT ont été scandalisés par l'attitude des représentants FO, qui, par leur silence et leur abstention, se sont rendus complices de ce licenciement.**

Comment peut-on comprendre, à une semaine d'écart, qu'une titularisation d'un agent C constitue un «succès pour FO DGFIP» au regard des difficultés rencontrées dans les postes et les services (dénonciation des pressions exercées sur les stagiaires, que la défense des intérêts des agents passe par une action et une union syndicale forte...) et que pour cet agent, ces beaux principes volent en éclat ? La CGT ayant aussi défendu cet agent considère que c'est plutôt un succès pour l'agent.

**Aujourd'hui, l'attitude inacceptable et irresponsable de FO compromet presque irrémédiablement la défense de ce collègue en CAP Centrale, début mars.**

**La CGT continuera à aider et à défendre ce collègue en CAP Centrale !**

### Les élus CGT

Carole LAFON  
DDFiP PDE

Jacqueline JOLLY  
BED PUTEAUX

Adeline PIERRON  
SIP NEUILLY

Philippe KERGOAT  
TP AMENDES

La pression  
ça suffit !



REJOIGNEZ

La CGT Finances Publiques

**QUI VOUS SOUTIENT ? QUI VOUS DEFEND ?  
JE SOUHAITE ADHERER A LA CGT FINANCES PUBLIQUES 92**

Nom : ..... Prénom : .....

Affectation : .....

Grade : ..... Echelon : .....

A remettre à un militant ou à la DDFiP case CGT